

# Couleur à la une



*Les premiers froids arrivent. Noël approche à grands pas.  
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.*

## La Garenne du Bois aux pins sortira de terre en 2009

La création d'un lotissement situé au « Bois aux Pins » en 2009, a été validée par le Conseil Municipal sous le nom de « la Garenne du Bois aux Pins ». La commission en charge du projet travaille sur le dossier et des informations complètes seront communiquées dans quelques semaines. D'ores et déjà, tous ceux qui seraient intéressés par une parcelle de terrain à bâtir peuvent se faire connaître à la commune (au 05 49 29 80 04).



## Opération cueillette des pommes

Chaque mois de septembre, des entreprises arboricoles de la Gâtine recrutent des saisonniers pour cueillir des pommes. Afin d'accompagner les demandeurs d'emploi de Chef-Boutonne, dans leurs démarches, la municipalité via le CCAS a décidé de prêter le minibus communal aux 8 personnes recrutées moyennant une participation hebdomadaire au frais de carburant. Cette initiative a permis de redonner confiance à ces travailleurs, qui par leur sérieux et motivation ont rendu cette expérience réaliste et positive. Ainsi, d'autres opérations de ce genre pourraient être envisagées.

## Un anniversaire à ne pas oublier

Le 11 novembre prochain, nous allons rendre hommage à nos héros de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et montrer qu'on ne les oublie pas. Le dernier poilu français est décédé au cours de cette année qui marque le 90<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la « grande guerre ». Venez avec vos enfants à la cérémonie du 11 novembre, au monument aux morts à 10 h, et participons tous ensemble à cet acte de citoyenneté.

## VEOLIA relève les compteurs

Nous vous informons que les compteurs d'eau seront relevés du 13 au 19 novembre sur la commune. Pensez à laisser l'accès libre aux agents de Véolia.

## Une nouvelle organisation à la gendarmerie de Chef-Boutonne

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la communauté de brigades de gendarmerie, composée des brigades de Chef-Boutonne, de Sauzé-Vaussais et de Lezay a modifié son organisation. Le chef-lieu de la brigade est passé ainsi de Chef-Boutonne à Sauzé-Vaussais. Cette modification, validée dès 2007 par la gendarmerie et par les élus du territoire concerné, ne change en rien le service à la population. Seuls les horaires d'ouverture ont été modifiés comme suit :

**lundi : 8h-12h, mardi : 14h-18h,  
jeudi : 8h-12h, samedi : 8h-12h.**

Les gendarmes seront toujours sur le terrain, comme auparavant. Si vous sonnez à la porte de la brigade de Chef-Boutonne et que celle-ci est fermée, vous serez directement mis en relation avec la brigade de Sauzé-Vaussais ou la compagnie de Niort, selon l'heure.

Le nouveau prêtre, **Auguste SAMBOU**, organise 2 réunions pour rencontrer la population le **10 décembre à 16h et 20h30**, au centre Culturel, salle Camille Ricard.

## Le transfert de la compétence « enfance et jeunesse » adoptée à l'unanimité

Le rôle des centres de loisirs est très important pour l'accueil des enfants. Jusqu'à maintenant, « Canton s'éveille ensemble », centre de loisirs du canton de Chef-Boutonne, était aidé financièrement par une partie des communes (dont la nôtre). La communauté de Communes a souhaité que cette aide lui revienne. De ce fait, chacune des 27 communes, doit transférer la compétence « enfance et jeunesse ». Le conseil municipal de Chef-Boutonne a validé ce transfert, à l'unanimité, le 13 octobre dernier. Cette décision aura pour principale conséquence d'asseoir financièrement les deux associations portant les centres de loisirs sur les cantons de Chef-Boutonne et de Sauzé-Vaussais.



## Les illuminations de Noël

La municipalité ayant le souci d'amplifier ses actions pour la protection de l'environnement a décidé de s'orienter vers des produits « Led Eco Energie » pour ses achats d'illuminations de l'année. En effet, la différence de consommation est importante puisque ces nouveaux produits consomment cinq fois moins que les autres. Pensons tous au développement durable.

### Avis de recherche

Vous avez envie de vous engager dans le théâtre ? L'occasion se présente. Le **nouveau spectacle** des Amis du Château de Javarzay aura lieu au mois de juillet 2009 et on a besoin de bénévoles, surtout de figurants et d'acteurs mais aussi pour les ateliers décors et costumes. Les répétitions prévues jusqu'à la fin de l'année auront lieu les 7, 14, 21 et 28 novembre et les 12 et 19 décembre au Centre culturel dans la salle Camille Ricard à 20h30. Vous serez les bienvenus ! Pour en savoir plus, adressez-vous à M. Gendraux Pierre, au 05 49 29 76 27.

Au fait, quelle œuvre sera jouée ? Surprise !

### Bientôt un nouveau pôle associatif

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> septembre, le Conseil Municipal a validé l'achat de l'ancienne pharmacie « Bouyer » pour y créer un pôle associatif afin de loger certaines associations et de proposer des salles polyvalentes de réunions. Le choix de l'architecte sera effectué dans quelques jours. Les travaux seront réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

### Une aide financière envers tous les locataires

La commune avait mis en place une aide depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 en faveur des locataires en avançant le paiement du dépôt de garantie (caution).

Depuis la loi du 09 février 2008 qui a vu d'une part ce dépôt de garantie réduit à un mois seulement, l'aide « Locapass » a été également étendue à tout le monde. En clair, tous les candidats locataires peuvent bénéficier maintenant de l'avance du dépôt de garantie ; avance effectuée par des associations de collecte du 1% logement (CIL, Astria...). De plus, beaucoup d'entre eux peuvent bénéficier de la garantie des loyers impayés ; ce qui peut rassurer le propriétaire, avant même de rentrer dans les lieux. Afin d'aider tous ceux qui voudraient bénéficier de ces garanties, la commune a engagé un partenariat avec Astria. Les dossiers sont disponibles au service CCAS. Bien entendu, toutes ces garanties sont gratuites pour les locataires. Profitez-en!  
**Pour tous renseignements, contactez la mairie au 05 49 29 80 04.**

### QUELQUES INFOS MUNICIPALES

- Le Conseil Municipal a validé la création d'un site internet qui deviendra le site officiel de la commune. Une consultation envers des entreprises est en cours. La mise en ligne sera effectuée au cours du premier trimestre 2009.
- Les travaux de la rue du Petit Four vont commencer avant la fin de l'année. Cette rue sera totalement rénovée en béton désactivé.
- L'enfouissement des lignes électriques et de téléphone, la réfection des trottoirs de la Place Cail (côté Est) a représenté un investissement de 96 000 € TTC. Le coût pour la commune est de 43 000 € (la différence étant la TVA et les subventions obtenues).
- La Municipalité a invité Madame Delphine BATHO, députée de notre circonscription, à participer à une séance du Conseil Municipal. Cette réunion, qui a eu lieu le 30 octobre, a permis de lui présenter notre collectivité et ses projets.
- La première tranche de réfection des trottoirs va concerner la rue des Chalets et l'avenue Louis Doignon. Cette opération commencera en novembre.
- **Inscription sur les listes électorales : Se présenter avant le 31 décembre 2008** à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
- Des travaux de réfection des conduites d'eau ont commencé place Emile Thomas, à proximité de la mairie. D'autres suivront début 2009. Nous vous informerons des secteurs et de la période en temps voulu.

### Une maintenance pour notre éclairage public

L'éclairage public fait l'objet d'attentions particulières dans notre commune. En effet, jusqu'à maintenant, la commune intervenait par l'intermédiaire de l'entreprise DELAIRE à titre curatif sur l'éclairage public, lorsqu'une ampoule était défectueuse. Depuis le mois de juin, un contrat de maintenance a été signé avec cette même entreprise. Dorénavant, un tiers des points lumineux (soit 115 par an) sera automatiquement changé tous les ans. Cette nouvelle méthode vise à réduire substantiellement la consommation d'énergie (une ampoule vieille consomme plus) et réduire la puissance de chaque point. Les premiers secteurs réalisés montrent en outre une meilleure efficacité lumineuse. La municipalité continuera à œuvrer dans tous les domaines pour réduire la facture énergétique et défendre le développement durable.

### Regroupement des ADMR

Les associations ADMR de Sauzé-Vaussais et de Chef-Boutonne ont fusionné le 1<sup>er</sup> octobre dernier en une seule et même association afin de mieux développer leurs services sur le territoire des deux cantons. A Chef-Boutonne, l'accueil du public se fait : 1 place Cail les lundis et vendredis de 14 h à 18 h.

Tél : 05 49 29 56 89

### L'agenda bimestriel

- 29 octobre-11 novembre** : festival Ciné-Chef
- 04 novembre** : assemblée générale - Canton s'éveille ensemble - Centre culturel
- 5-11 novembre** : ARBRES « la femme tchadienne » - salle d'exposition du château
- 11 novembre** : loto de l'Espérance - Ferme du château
- 11 novembre** : cérémonie commémorative - monuments aux morts à 10 h
- 16 novembre** : assemblée générale - Marchavec - Centre culturel
- 21 novembre** : concert Meyer & X. Pillac - Surfin'boutonne - Ferme du château
- 23 novembre** : loto - APEL - Ferme du château
- 23 novembre à 14 h** : séance de cinéma offerte par l'amicale des Sapeurs-pompiers
- 30 novembre** : bourse aux jouets - APE - Ferme du château
- 03 décembre** : repas de fin d'année - la Source - Ferme du château
- 27 décembre** : concours de belote de l'Espérance - Ferme du château

**Couleur à la une est distribué tous les deux mois par vos élus référents et vous donne rendez-vous début janvier .**